



Xavier Bertrand s'augmente de 4 000 euros pour compenser la fin du cumul de ses mandats



Xavier Bertrand à Lille, le 4 janvier. | DENIS CHARLET / AFP

C'est son premier vrai couac depuis son élection à la tête de ce qui sera bientôt la région « Hauts-de-[France](#) », en décembre : Xavier Bertrand est au cœur d'une polémique pour [avoir](#) augmenté ses indemnités, afin de [compenser](#) la fin du cumul de ses mandats. [Le Courrier Picard](#) et [La Voix du Nord](#) ont révélé que l'ancien ministre du [travail](#) a fait [voter](#), le 26 janvier, une délibération du conseil d'agglomération de Saint-Quentin (Aisne) lui octroyant une indemnité de 4 000 euros brut, soit près de 3 000 euros net et 2 400 après prélèvement à la source.

Aussitôt élu à la région, M. Bertrand ([Les Républicains](#)) avait revendiqué sa volonté d'incarner une manière de [faire](#) de la [politique](#) plus vertueuse, en abandonnant ses mandats de député de l'Aisne et de maire de Saint-Quentin, pour mieux se [consacrer](#), disait-il, à son nouveau poste. Il avait tout de même conservé son mandat de [conseiller](#) municipal et restait président de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin.

« Je ne regrette rien de mon choix »

En perdant ses mandats de maire et de député, Xavier Bertrand a aussi perdu de l'argent. Alors qu'il touchait 8 300 euros brut par mois – sans [compter](#) l'indemnité représentative des frais de mandat (IRFM) des députés, d'un montant de 5 770 euros brut –, il ne gagnait plus « que » 5 236 euros brut avec son mandat à la tête de la région. C'est cette baisse qu'il a décidé de compenser en augmentant ses indemnités à l'agglomération.

Vivement attaqué sur les [réseaux sociaux](#), Xavier Bertrand assume, en assurant qu'il n'y a aucune « *entourloupe* ». « *Je ne regrette rien de mon choix* », a-t-il affirmé jeudi 31 mars sur RTL, en demandant « *qu'on ne mette pas en cause [sa] sincérité* ». Refusant « *de servir de punching-ball* », l'élu LR estime ne rien avoir à se [reprocher](#) à [partir](#) du moment où il gagne moins qu'avant. « *Si j'étais resté député, ma situation aurait été plus confortable car je percevrais les mêmes indemnités, mais l'IRFM en plus* », souligne-t-il, en accusant le [Front national](#) d'être à l'origine de cette polémique.

Lire aussi : [Xavier Bertrand ne perd pas le Nord](#)

« *C'est scandaleux de le mettre en cause. Il ne peut pas travailler à plein-temps à titre bénévole* », s'indigne son entourage, en assurant « *qu'il a perdu 500 euros par rapport à avant* ». Démonstration à l'appui. Rappelant qu'il gagnait « *7 238 euros net* » en tant que député et maire, son équipe affirme qu'il perçoit désormais 6 725 euros net : « *4 352 euros net en tant que président de région et 2 373 euros de plus en tant que président de l'agglomération.* »

Pour [contrer](#) les attaques, l'ex-ministre a d'ailleurs publié sur son compte [Twitter](#) un tableau mentionnant ces chiffres :

L'entourage de M. Bertrand souligne en outre que l'indemnité versée par l'agglomération n'a « *rien d'illégal* » et « *n'a pas été cachée puisque le vote du 26 janvier a été public* ».

Si l'opération n'a effectivement rien d'illégal et ne coûte pas plus cher aux contribuables – jusqu'alors, la somme était partagée entre les vice-présidents de l'agglomération –, elle pose en revanche question sur le plan éthique. Du pain bénit pour le Front national, qui risque de faire ses choux gras de cette affaire, dans l'espoir de [casser](#) l'image d'élu irréprochable que M. Bertrand s'était construite.

Conscient du rejet massif des politiques, l'ex-ministre [affirmait au lendemain de son élection à la tête de la région](#) : « *Il faut radicalement changer les méthodes, les politiques, les comportements. C'est le dernier inventaire avant liquidation.* » Désormais, la sincérité de son discours risque d'être remise en cause. Son entourage a bien conscience du potentiel dévastateur de cette affaire auprès des électeurs du Nord. Un de ses soutiens l'admet : « *Il est atteint. C'est évident que cette histoire va écorner son image.* »

Source: [lemonde.fr](#)